



Ouverture sans autorisation.

Par **scorpion_old**, le **19/12/2007 à 20:20**

Bonjour,rnun avant boîte vas ouvrir ces portes juste derrière chez moi,apres verification a la mairie,il se trouve qu'il ni a aucune autorisation administrative pour l'ouvrir.rnQu'elle recour puis-je faire pour empêcher l'ouverture.rnMerci par avance de vos reponces.

Par **ly31**, le **20/12/2007 à 20:39**

Bonsoir,rnrnSi je comprends bien votre message, une discothèque doit ouvrir près de votre domicile !rnrnPar ailleurs vous indiquez que pour l'instant aucune autorisation administrative n'est autoriséernrnLaissez faire les choses et ne vous inquiétez pas inutilementrnrnJe vous souhaite bon couragernrny31

Par **scorpion_old**, le **21/12/2007 à 21:03**

bonsoirnpas une discotheque, un restaurant avant boite .J'ai deja envoyer un courrier a la mairie qui ma dit qu il ny a aucune autorisation pour ce type de restauration . Mais apres recherche le proprietaire a dis qu il aalait ouvrir sans autorisation.N y a t il pas un courrier a envoyer au prefet pour l'informat de la situation avant l'ouverture.rnMerci

Par **ly31**, le **21/12/2007 à 21:10**

Bonsoir,rnrnVous pouvez effectivement faire parvenir un courrier au Sous Préfet, il n'y a aucun problème à cela, simplement je vous conseille d'envoyer votre courrier en A.R.rnrnQu'appellez vous un restaurant avant boite ? ?rnrnMerci par avance pour votre réponse.rnrnJe vous souhaite bon couragernrny31

Par **scorpion_old**, le **21/12/2007** à **21:32**

bonsoir,rnrestaurant suivie de musique comme en boite mais jusqu'a 1h du matin.rnMerci de vos reponse.rnA BIENTÖT